Rentrée Scolaire

Septembre 2025

Collège

Collège Lycée Prépa
Saint-Joseph du Loquidy
La Salle - Nantes
Frères des Écoles Chrétiennes

Madame, Monsieur,

En ce début d'été, il est important de vous donner les informations pour prévoir l'organisation de la rentrée de septembre 2025.

Nous vous remercions de bien consulter ce document, notamment les informations sur les journées de rentrée et les horaires.

Des précisions complémentaires vous seront envoyées fin août via EcoleDirecte.

Par ailleurs vous trouverez **en annexe les différents coupons réponses, à nous rendre dûment complétés les premiers jours de rentrée.**

A noter que l'ensemble des documents sont présents et téléchargeables sur notre nouveau site internet : www.loquidy.net dans l'onglet « Rentrée 25-26 ».

Nous vous souhaitons un bel été et vous donnons rendez-vous à partir du lundi 1er septembre 2025.

Bonne lecture.

L'équipe de Direction
Marie-Pierre Daugeard - Directrice de l'établissement
François Brégeon - Directeur Adjoint Collège

Sommaire

Etablissement	
Horaires scolaires	page 2
Accueil de l'établissement	page 2
Vie Scolaire - Absences, retards	page 3
Secrétariat des élèves	page 3
Circulation dans l'établissement	page 3
Rendez-vous avec les professeurs	page 3
A qui s'adresser	page 4
Les sanctions	page 4
Calendrier de l'année scolaire	page 4
Règlement intérieur	page 5
Infirmerie	page 5
Dispense d'éducation physique	page 5
Fournitures pédagogiques spécifiques	pages 6
Association Sportive du Loquidy	page 6
Frais de scolarité	pages 6-7
Restauration	pages 8
Assurance Scolaire	page 8
Objets perdus, volés, détériorés	page 8-9
Quelques rendez-vous	page 9

Collège	
Jour et horaires de rentrée du collège	page 10
Manuels scolaires	page 11
Niveau 6e : année de catéchèse	page 11
Niveau 6e : journée d'intégration 6e	page 12
Niveau 4e : journée d'intégration 4e	page 12
Niveau 4e : formation brevet de secourisme	page 13
Niveau 4e-3e : atelier théâtre	page 13

Pièces à compléter et à remettre
Coupons réponses Collège Compléter, imprimer, et remettre aux dates indiquées

Pièces à consulter
Notice des garanties - Abeille Assurances

1. Établissement - Rentrée des Classes 2025-2026

1.1. Établissement - HORAIRES SCOLAIRES

L'établissement est ouvert du lundi au vendredi.

- Il n'y a pas de cours le mercredi après-midi au collège.
- Si les élèves ont une heure disponible en journée (absence imprévue d'un professeur), ils sont placés sous la responsabilité d'un surveillant-éducateur pour permettre un travail individuel et silencieux.

Les horaires des cours sont les suivants :

Matin	Après-midi
• 8h15 à 9h10 • 9h15 à 10h10 • Récréation • 10h20 à 11h15 • 11h15 à 12h10	• 14h à 14h55 • 15h à 15h55 • Récréation • 16h10 à 17h05 • 17h05 à 18h

Particularités :

- **Pour les 6e :**
  - Un accueil est assuré à partir de 7h45 pour ceux qui le désirent.
  - Fin des cours obligatoires le lundi, mardi et jeudi à 15h55.
- **Pour les niveaux 5e- 4e- 3e :** Fin des cours obligatoires à 17h05.
- **Pour les niveaux 5e- 4e- 3e et les lycéens :** Certains cours, en particulier les enseignements optionnels peuvent avoir lieu entre 12h et 14h ou en fin de journée.
- **Pour les niveaux première et terminale :** Certains cours peuvent se dérouler le mercredi après-midi.
- En dehors des horaires mentionnés ci-dessus, les élèves externes et ½ pensionnaires ne sont pas autorisés à être présents dans l'établissement, sauf accord particulier de l'équipe de direction.

1.2. Établissement - ACCUEIL

L'établissement est ouvert du lundi au vendredi de 7h45 à 18h30 (sauf le mercredi et le vendredi jusqu'à 18h).
Pour contacter l'établissement : **Accueil ⇨ 02.40.74.03.12**
Pour toute demande concernant votre enfant, privilégiez la messagerie EcoleDirecte afin d'être mis en relation avec le bon interlocuteur.
A noter que si vous adressez votre message en dehors des horaires de travail ou pendant les congés scolaires, votre interlocuteur n'y répondra pas immédiatement.

Courriers :

- Pour tout courrier, e-mail ou retour de coupon-réponse : bien préciser le nom, prénom et la classe de votre enfant favorisant une meilleure ventilation du courrier dans le bon service.
- A noter que tous les documents déposés par les élèves à l'accueil à l'attention des professeurs doivent être inscrits obligatoirement dans le registre réservé à cet effet. Aucun élève ne devra déposer des documents directement dans la boite aux lettres des professeurs.

Ouverture au public pendant les vacances scolaires :
Des horaires spécifiques sont proposés durant les vacances.
De plus, l'établissement est fermé aux périodes suivantes :

- Du vendredi 11 juillet au mercredi 20 août 2025 inclus.
- Du samedi 25 octobre au dimanche 2 novembre 2025 inclus.
- Du samedi 20 décembre 2025 au dimanche 4 janvier 2026 inclus.
- Du samedi 21 février 2026 au dimanche 1er mars 2026 inclus.
- Du samedi 18 avril 2026 au dimanche 26 avril 2026 inclus.

1.3. Établissement - ABSENCES ET RETARDS - VIE SCOLAIRE

En cas d'absence ou de retard, il est impératif pour les parents de contacter la Vie Scolaire.
L'établissement est dans l'obligation de communiquer à l'Inspection Académique la liste des élèves qui auront été absents sans motif quatre demi-journées au moins, consécutives ou non, au cours d'un même mois. Les parents d'élèves qui se trouveraient dans ce cas risquent de se voir priver des prestations familiales. Il est donc nécessaire de fournir pour chaque absence, et dans les plus brefs délais, un motif valable exprimé par écrit.

Prévenir de l'absence ou du retard prioritairement via EcoleDirecte. Cette démarche est également possible par téléphone :

- **Vie Scolaire Collège ⇨ 02.40.74.03.01**
- **Vie Scolaire Lycée ⇨ 02.40.74.15.49**
- **Attention : l'appel téléphonique ne justifie pas l'absence.**

Justifier l'absence ou le retard via EcoleDirecte :

- Dans la rubrique « Messagerie », envoyer un mail aux destinataires suivants : « Absence Retard Collège » ou « Absence Retard Lycée-CPGE ».

1.4. Établissement - SECRÉTARIAT DES ÉLÈVES

Pour toutes les formalités administratives concernant votre enfant : renseignements, inscriptions, documents scolaires (stage, attestation, bulletin, ...) : contacter le secrétariat pédagogique au **02.40.74.06.92** ou via **EcoleDirecte.**
Important :

- Dans le respect de notre démarche E3D : la plupart des documents vous sont envoyés sur votre profil parents EcoleDirecte. Pensez à le consulter très régulièrement. L'ajout d'un email personnel vous permettra d'être informé d'une notification sur EcoleDirecte.
- **A noter : Les bulletins trimestriels, les certificats de scolarité, ... sont envoyés uniquement sur EcoleDirecte (aucun envoi postal).**

1.5. Établissement - CIRCULATION DANS L'ÉTABLISSEMENT

L'entrée des élèves au Loquidy s'effectue par le portillon piéton situé à droite du portail principal puis par le portail Nord : merci de respecter le barriérage.

Tout rassemblement devant le portail principal du Loquidy est interdit.

Les déplacements individuels ou collectifs dans les différents bâtiments doivent se faire avec calme et discrétion, pour ne pas gêner le travail de chacun.

Le couloir de l'administration et la traversée de l'accueil ne peuvent être utilisés comme lieu de passage pour un élève, sauf pour se rendre dans l'un des services administratifs.

1.6. Établissement - RENDEZ-VOUS AVEC LES PROFESSEURS ET LA DIRECTION

La directrice, les directeurs adjoints, les responsables pédagogiques, les professeurs et les éducateurs peuvent **sur rendez-vous**, recevoir les parents qui le désirent.

Les rendez-vous se prennent exclusivement via le portail EcoleDirecte. Pour la directrice, les rendez-vous sont à prendre auprès de Mme Le Marhadour (secrétariat de direction).

Nous vous rappelons qu'il n'est pas possible de joindre directement par téléphone un professeur : la communication s'effectue via EcoleDirecte ou le carnet de liaison.

A noter que les **réunions parents-élèves-professeurs** se dérouleront en fin de 1er trimestre et au début du 2e trimestre. Les rendez-vous seront réservables via EcoleDirecte.

Important : AUCUN STATIONNEMENT n'est possible pour les familles dans l'établissement : dépose des élèves, rendez-vous, réunions, … Merci de vous stationner à l'extérieur du Loquidy.

1.7. Établissement - A QUI S'ADRESSER ?

Afin de contacter le bon interlocuteur, veuillez trouver ci-après une liste non exhaustive de l'équipe éducative de Saint-Joseph du Loquidy-La Salle :

Direction :

- Directrice de l'établissement : Mme Daugeard
- Directeur Adjoint Collège : M. Brégeon
- Directeur Adjoint Lycée : M. Fournier
- Directeur Adjoint Prépa : M. Pégé

Vie Scolaire :

- Responsable Vie Scolaire Collège : M. Thomas
- Responsable Vie Scolaire Lycée : Mme Bouré

Responsable de niveau :

Collège :

- Niveau 6e : M. Châtelain
- Niveau 5e : M. Laborieux
- Niveau 4e : Mme Alissant
- Niveau 3e : M. Migné

Lycée :

- Niveau 2nde : M. Lainé
- Niveau 1ère : Mme Marsaux
- Niveau Tale : M. Gouret

Pastorale :

- Niveau 6e : Mme Laroche (culture chrétienne et profession de foi)
- Niveau 5e : Mme Janvier
- Niveaux 4e - 3e : Mme de Courville (culture chrétienne et confirmation)
- Niveaux 2nde - 1ère - Tale : Mme de Courville

1.8. Établissement - LES SANCTIONS

Les retenues pour raison disciplinaire ou pour travail insuffisant ont lieu le mercredi après-midi.
Les dates et les horaires sont fixés par la Vie Scolaire et ne sont pas modifiables.

1.9. Établissement - CALENDRIER DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

L'Académie de Nantes se situe en zone B.
Vous trouverez ci-après les dates des vacances scolaires, des jours fériés et des journées pédagogiques banalisées pour les élèves :

Vacances de la Toussaint : • Sortie : vendredi 17 octobre 2025 après les cours • Rentrée : lundi 3 novembre 2025 au matin	**Vacances de Noël :** • Sortie : vendredi 19 décembre 2025 après les cours • Rentrée : lundi 5 janvier 2026 au matin
Vacances d'Hiver : • Sortie : vendredi 13 février 2026 après les cours • Rentrée : lundi 2 mars 2026 au matin	**Vacances de Printemps :** • Sortie : vendredi 10 avril 2025 après les cours • Rentrée : lundi 27 avril 2026 au matin
Vacances d'été : • Vendredi 3 juillet 2026 après les cours (selon les niveaux)	**Journée pédagogique (pas de cours) :** • Lundi 10 novembre 2025 (journée) • Vendredi 19 décembre 2025 (a-midi) • Jeudi 30 avril 2026 (journée)
Jours fériés : • Armistice 1918 : mardi 11 novembre 2025 • Lundi de Pâques : lundi 6 avril 2026 • Fête du travail : vendredi 1er mai 2026 • Victoire des Alliés 1945 : vendredi 8 mai 2026 • Pont de l'Ascension : jeudi 14 et vendredi 15 mai 2026 • Lundi de Pentecôte : lundi 25 mai 2026	

1.10. Établissement - RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le règlement intérieur a été validé lors de l'inscription ou de la réinscription. Pour les collégiens : il sera inclus dans le carnet de liaison remis à chaque élève à la rentrée. Pour les lycéens : il est disponible dans son intégralité sur l'espace de travail du niveau. Il est demandé aux parents et aux élèves d'en prendre connaissance.

Pour rappel :

- Tenue vestimentaire : une tenue correcte et décente est exigée à l'intérieur de l'établissement (pas de pantalon déchiré, pas de tenue sportive, pas de tenue trop courte, ...). Le port de tout couvre-chef est interdit dans les bâtiments.
- Santé - Consommation : toute consommation alimentaire est proscrite pendant les cours. L'usage du tabac, de la cigarette (y compris électronique), l'introduction ou la consommation de confiseries, d'alcool ou de substances illicites sont strictement interdits (dans l'établissement et à ses abords).
- Les écouteurs, casques, montres connectées sont strictement interdits dans l'établissement. L'utilisation du téléphone portable est strictement interdite pour les collégiens et autorisé dans certains lieux pour les lycéens (rdc des halls Bel-Air et Rosmadec ainsi qu'à la Ruche).

1.11. Établissement - INFIRMERIE

L'infirmerie est accessible aux horaires d'ouvertures ci-dessous :

- **Lundi : 8h30 à 12h30 & 13h15 à 16h30**
- **Mardi : 8h30 à 12h30 & 13h15 à 16h30**
- **Mercredi : 8h30 à 12h**
- **Jeudi : 8h30 à 12h30 & 13h15 à 16h30**
- **Vendredi : 8h30 à 12h30 & 13h15 à 16h**

En cas de traitement médical à suivre dans l'établissement, les médicaments seront déposés à l'infirmerie avec un duplicata de l'ordonnance et une autorisation parentale.

En cas de PAI (Projet d'Accueil Individualisé) ou de PAP (Projet d'Accompagnement Personnalisé), la famille doit se référer au responsable de niveau.

Tout départ de l'établissement pour raison médicale nécessite, au préalable, un visa de l'infirmerie ou de la vie scolaire.

La fiche infirmerie a été transmise par vos soins lors de la préinscription.

1.12. Établissement - DISPENSE D'ÉDUCATION PHYSIQUE

Une dispense d'éducation physique supérieure à une semaine ne peut être accordée que sur présentation d'un certificat médical, en privilégiant le modèle fourni par l'ARS, disponible sur EcoleDirecte.

A titre exceptionnel, une autorisation peut être demandée par les parents : elle doit toujours être justifiée par écrit et se limite à une séance d'EPS.

1.13. Établissement - FOURNITURES PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES

Au collège, vous avez reçu la liste des fournitures scolaires (également disponible sur le site internet dans l'onglet « Rentrée 25-26 »).

Au lycée, il n'y a pas de liste de fournitures pour chaque matière.

Au collège et au lycée, votre enfant devra disposer :

- d'une blouse blanche nominative en coton, non synthétique, pour les travaux pratiques en laboratoire (chimie, physique, SVT).
- d'une tenue de sport spécifique : sac de sport contenant maillot, chaussures, survêtement, serviette de douche, coupe-vent et 1 paire de chaussures propres réservée pour l'intérieur et le

terrain synthétique. Le marquage des vêtements sportifs au nom complet de l'élève est fortement recommandé.
La boutique en ligne de l'Association Sportive permet de bénéficier de tarifs privilégiés (Cf. ci-après)

- d'un normographe pour les cours de géographie (uniquement au lycée).
- d'une calculatrice avec le mode examen (cf. recommandations pour l'achat d'une calculatrice ci-après) pour les cours de mathématiques (uniquement au lycée).

1.14. Établissement - ASSOCIATION SPORTIVE DU LOQUIDY

L'association Sportive du Loquidy est encadrée par des professeurs d'Education Physique et Sportive du Loquidy.

Modalités d'inscriptions :

- L'inscription provisoire se fera au cours de la semaine du 8 au 12 septembre 2025, au gymnase, sur les créneaux horaires définis par l'enseignant (à consulter par affichage au gymnase)
- Les inscriptions définitives se feront la semaine du 15 au 19 septembre 2025 :
  - En apportant la fiche d'inscription remise lors de l'inscription provisoire.
  - En remettant un chèque de **55 €** à l'ordre de l'« **AS du Loquidy** ».
- Le début des séances de l'Association Sportive (hors Sections Sportives Aviron et Rugby) aura lieu la semaine du 22 septembre 2025.

Liste des activités envisagées :

Danse • Collège (à partir de la 5e) / Lycée - Filles et Garçons • 1 créneau de 1 heure le midi • Professeure référente : Mme Massé	**Futsal** • 4e, 3e et lycée - Filles et Garçons • 1 créneau de 1 heure le midi • Professeur référent : M. Pavageau
Golf • Collège et lycée - Filles et Garçons débutants • 1 créneau le mercredi après-midi au Golf de Nantes Erdre • Participation aux frais • Professeur référent : M. Barbier	**Gymnastique** • Collège et lycée - Filles • 1 ou 2 créneaux par semaine le midi • Professeure référente : Mme Bernard
Handball • 4e, 3e - Filles et Garçons pratiquant en club • 1 créneau de 1 heure le midi • Professeur référent : M. Mollet	**Tennis de table** • Collège et lycée - Filles et Garçons • 1 créneau de 1 heure le midi • Professeur référent : M. Mollet

Nouveau ! La boutique en ligne de l'AS (pour l'achat des tenues sportives) :
https://betavetements.com/loquidy-sport/
Pour une livraison à la rentrée, lors du premiers cours d'E.P.S., la date limite de commande est le vendredi 18 juillet.

1.15. Établissement - FRAIS DE SCOLARITÉ

Règlements des frais de scolarité :

- Les frais scolaires sont réglés par **prélèvements automatiques mensuels.**
- Ils sont prélevés **le 15 de chaque mois sur 10 mensualités** (de septembre à juin) après déduction des arrhes versés à l'inscription.
- En septembre et octobre, les montants prélevés reposeront sur les renseignements indiqués lors de l'inscription ou de la réinscription.
- En novembre, une fois le régime définitif confirmé en septembre, le montant du prélèvement sera ajusté et le relevé annuel établi.

Rappel :
La signature du contrat de scolarisation effectuée lors de l'inscription ou de la réinscription vaut acceptation des conditions financières.

Tarifs 2025-2026 :

- Les arrhes ont été versés lors de l'inscription (externe et ½ pensionnaire : 160 € collège et lycée - 400 € internat lycée) et seront déduits des frais de scolarité pour l'année 2025-2026.
- La cotisation annuelle DDEC de **49,93 €** est intégrée et intégralement reversée aux services de la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique.
- A noter que ces tarifs ne comprennent pas les frais individualisés qui pourraient intervenir durant l'année scolaire (activités, voyages, …)

Tarif mensuel sur 10 mois	Collège	Lycée	Interne (Lycée)
Externe (enseignement + cotisation)	**94,39 €**	**105,39 €**	X
½ pensionnaire 1 repas (enseignement + cotisation + 1 repas/semaine)	**120,02 €**	**131,02 €**	X
½ pensionnaire 2 repas (enseignement + cotisation + 2 repas/semaine)	**145,64 €**	**156,64 €**	X
½ pensionnaire 3 repas (enseignement + cotisation + 3 repas/semaine)	**171,27 €**	**182,27 €**	X
½ pensionnaire 4 repas (enseignement + cotisation + 4 repas/semaine)	**196,89 €**	**207,89 €**	X
½ pensionnaire 5 repas (enseignement + cotisation + 4 repas/semaine)	**222,52 €**	**233,52 €**	X
Interne Lycée - 4 déjeuners (enseignement + cotisation + restauration + hébergement + surveillance)	X	X	**607,99 €**
Interne Lycée - 5 déjeuners (enseignement + cotisation + restauration + hébergement + surveillance)	X	X	**620,79 €**

Bourses scolaires :

Les demandes de dossiers de bourses d'enseignement sont à formuler auprès du service comptabilité, à Madame Landais.

Bourses d'études de Collège et/ou Lycée 2025-2026 :

Une information sera faite auprès des familles via l'espace EcoleDirecte en septembre prochain, sur les conditions d'attribution de bourse nationale de Collège et/ou de Lycée.

Ainsi, toutes les familles ayant un enfant au Collège et/ou Lycée qui souhaitent faire une demande de bourse nationale, devront constituer un dossier. (L'étude et l'attribution sont limitées à l'année scolaire en cours.)

Réductions :

Des réductions forfaitaires sont consenties dans le cas où plusieurs enfants de la fratrie sont présents simultanément au Loquidy (hors classes préparatoires).
Cette réduction concerne aussi bien la contribution enseignement que la restauration ou l'hébergement : **5% sur le 2e enfant, 15% sur le 3e enfant, 25% sur le 4e enfant** et ainsi de suite.

Absence et fin d'année scolaire :

- Dans le cas d'une absence pour raison de santé supérieure à 2 semaines consécutives, sur justificatif, il est consenti une remise de 50% sur le montant de la pension ou ½ pension pour la durée de l'absence.
- Les tarifs étant forfaitaires, l'absence des élèves en fin d'année ne donne pas lieu à des remboursements de la part de l'établissement.

Echanges linguistiques, séjours et voyages de courtes durées organisés par le Loquidy :

- L'absence temporaire des élèves français ne donne droit à aucun remboursement.
- Dans le cadre d'un échange linguistique, le Loquidy prend à sa charge la restauration du correspondant étranger pour les élèves demi-pensionnaires.

Coordonnées du service comptabilité :

Pour tout renseignement concernant le paiement des factures, contactez le service comptabilité : Mme Landais au **02.40.74.09.73** ou via **EcoleDirecte.**

1.16. Établissement - RESTAURATION

La demi-pension :

- La demi-pension complète correspond à 4 déjeuners par semaine.
- La demi-pension partielle correspond à 1, 2 ou 3 déjeuners à jours fixes par semaine.
- La demi-pension peut être complétée par le mercredi.

Changement de régime :

- Le régime choisi en début d'année est considéré comme définitif.
- Les changements ne pourront être acceptés que pour des motifs sérieux et ne pourront prendre effet qu'après réception de la réponse signée du chef d'établissement.

Repas occasionnels :

- Le tarif du repas occasionnel est de **7,60 €.**
- La réservation et le règlement (espèces ou chèque à l'ordre de AFG du Loquidy) se fait le matin-même auprès du service comptabilité pendant la récréation de 10h.

1.17. Établissement - ASSURANCE SCOLAIRE

Les élèves bénéficient automatiquement de l'assurance scolaire contractée par l'organisme de gestion de l'établissement. Elle couvre les accidents dont votre enfant peut être victime. Cette garantie s'exerce 24h/24h, toute l'année, périodes scolaires et non scolaires. Chaque famille doit pouvoir justifier de son côté à tout moment d'une Assurance Responsabilité Civile Personnelle.

En cas d'accident au sein de l'établissement, la famille concernée est invitée à prendre contact avec le Responsable de Vie Scolaire afin de recevoir le formulaire de déclaration d'accident.

✂ **A consulter en pièce-jointe : NOTICE DE GARANTIES – Assurance Scolaire – Abeille Assurances**

1.18. Établissement - OBJETS PERDUS, VOLÉS, DÉTÉRIORÉS

En aucun cas l'établissement ne peut être tenu responsable pour les objets personnels perdus, volés, détériorés. L'élève ne doit apporter que ce qui est strictement d'usage scolaire. Le marquage des affaires personnelles au nom complet de l'élève est demandé.
Les objets trouvés sont ramenés soit à l'accueil de l'établissement soit à la Vie Scolaire.
Les familles et élèves sont invités à venir rechercher les affaires et vêtements oubliés ou perdus avant chaque période de vacances. Si ceux-ci ne sont pas récupérés, ils seront remis à une association caritative.

À noter :

- Des casiers sont à disposition des collégiens dans les classes et des lycéens dans les couloirs (cf. location d'un casier lycée).
- Pour les collégiens : une consigne gratuite est mise en place de 11h30 à 13h45 en salle A001.
- Pour les lycéens : une consigne gratuite est mise en place de 12h10 à 13h45 en salle D12.

1.19. Établissement - QUELQUES RENDEZ-VOUS :

Réunions de rentrée :

Elles se dérouleront de 18h30 à 19h à l'amphithéâtre puis de 19h à 20h en classe :

Au Collège :

- **6e :** jeudi 4 septembre 2025
- **5e :** mardi 16 septembre 2025
- **4e :** jeudi 18 septembre 2025
- **3e :** mardi 9 septembre 2025

Au Lycée :

- **2nde :** lundi 8 septembre 2025
- **1ère :** lundi 15 septembre 2025
- **Tale :** jeudi 11 septembre 2025

Fin du 1er trimestre

- **Fin des évaluations comptant pour le 1er trimestre :** vendredi 21 novembre 2025
- **Conseils de classe :** à partir du lundi 24 novembre 2025

Réunions individuelles parents - élèves - professeurs (17h à 21h) :

Au Collège :

- **6e** : vendredi 12 décembre 2025
- **5e** : vendredi 30 janvier 2026
- **4e** : vendredi 23 janvier 2026
- **3e** : vendredi 16 janvier 2026

Au Lycée :

- **2nde :** vendredi 5 décembre 2025
- **1ère :** vendredi 28 novembre 2025
- **Tale :** vendredi 21 novembre 2025

Animation Pastorale :

- **Messe de Rentrée** : mardi 23 septembre 2025 à 8h15 à l'amphithéâtre
- **Messe de l'Immaculée Conception** : lundi 8 décembre 2025 à 17h15 à l'amphithéâtre
- **Messe de Carême** : jeudi 12 mars 2026 à 8h15 à l'amphithéâtre
- **Chemin de Croix** : vendredi 3 avril à 8h15 au Loquidy, suivi du Bol de Riz au déjeuner
- **Confirmation** : samedi 30 mai 2026 à 10h à la Cathédrale de Nantes
- **Profession de foi** : samedi 6 juin 2026 au Loquidy
- **Messes** : tous les vendredis en semaine A à la Chapelle du Loquidy à 7h30 (du vendredi 3 octobre au vendredi 20 mars)

Rendez-vous établissement :

- **Matinées PORTES OUVERTES** (9h-12h30) **: samedi 11 octobre 2025 et samedi 10 janvier 2026** (collège, lycée, prépa) **& samedi 24 janvier 2026** (spéciale Prépa CPGE)
- **FORMA'LOQ 25** : Forum des études et des filières post-bac pour les lycéens : **jeudi 4 décembre 2025** (journée)

2. Collège - Rentrée des Classes 2025-2026

2.1. Collège - JOUR & HORAIRES DE RENTREE

NIVEAUX 5e - 4e - 3e

La future classe de votre enfant vous sera transmise à partir du vendredi 29 août 2025. **Il est important de noter qu'aucun changement de classe ne sera possible.**

Mardi 2 septembre 2025 :

- **Pas de cours pour les élèves de 5e- 4e - 3e.**

Mercredi 3 septembre 2025 :

- **Début des cours pour toutes les classes de 5e- 4e - 3e** selon l'emploi du temps distribué par le professeur principal.

NIVEAUX 5e - 4e :

Lundi 1er septembre 2025 :

Les élèves de 5e et 4e seront accueillis et pris en charge par les professeurs principaux tout au long de cette matinée.

- **8h : début de la distribution des manuels 4e** (voir planning rubrique 2.2).
- **9h : accueil sur la cour** (triangle au sol matérialisant l'emplacement des classes de ce niveau).
- **12h10 :** fin de la matinée d'accueil.

Particularités pour les élèves de 5e :

- **Un déjeuner sera offert par l'établissement :** les élèves doivent apporter leur propre gourde.
- **14h - 15h : Après-midi d'intégration pour les élèves de 5e.**
- Les manuels de 5e seront distribués le mercredi 3 septembre (voir planning rubrique 2.2).

NIVEAU 3e :

Lundi 1er septembre 2025 :

Les élèves de 3e seront accueillis et pris en charge par les professeurs principaux tout au long de l'après-midi.

- **13h : début de la distribution des manuels 3e** (voir planning rubrique 2.2).
- **14h : accueil sur la cour** (triangle au sol matérialisant l'emplacement des classes de ce niveau).
- **17h05 :** fin de l'après-midi d'accueil.

NIVEAU 6e

La future classe de votre enfant vous sera transmise à partir du mercredi 27 août 2025, avec les horaires associés. **Il est important de noter qu'aucun changement de classe ne sera possible.**

Lundi 1er septembre 2025 :

- Pas de cours pour les élèves de 6e.

Mardi 2 septembre 2025 :

Afin de permettre aux parents d'accompagner leur enfant pour cette étape importante, l'organisation de cette journée de rentrée, dédiée aux nouveaux collégiens, est adaptée (accueils et sorties échelonnés).

Les manuels scolaires seront remis aux élèves de 6e au cours de cette journée de rentrée.

- De 8h30 à 10h : **accueil par la directrice, Mme Daugeard, et prise en charge par les professeurs principaux dans l'amphithéâtre Frère Pierre-Marie Gautier.** Deux classes seront accueillies toutes les 30 minutes.
- Entre 11h30 et 13h : **déjeuner offert par l'établissement pour tous les élèves de 6e (demi-pensionnaires et externes) avec les professeurs principaux.**
- De 15h30 à 17h : **fin de la journée d'accueil (sortie échelonnée).**

Mercredi 3 septembre 2025 :

- Début des cours pour toutes les classes selon l'emploi du temps distribué par le professeur principal.

2.2. Collège - MANUELS SCOLAIRES - Niveaux 5e - 4e - 3e

- L'établissement prête directement aux élèves, les manuels scolaires en usage à la rentrée.
- La distribution des manuels s'effectue dans le Gymnase G2.
- Il est demandé un **chèque de caution de 150 €** à l'ordre de « **AFG du Loquidy »** à remettre au moment de la remise des livres, en indiquant au dos du chèque : **Nom - Prénom - Classe de l'élève.**
- **Aucun manuel scolaire ne sera remis sans le dépôt du chèque de caution.**
- L'établissement se réserve le droit de facturer aux familles les dégradations et les pertes qui pourraient survenir durant l'année scolaire.
- **En fin d'année**, après restitution et vérification des manuels scolaires, **le chèque de caution sera détruit le 24 août 2026**, sauf demande particulière adressée au service comptable.
- Pour le bon déroulement de la distribution, merci de respecter l'horaire de passage indiqué ci-dessous :

Quatrième	
Lundi 1er septembre 2025	
8h	**4e A**
8h30	**4e B**
9h	**4e C**
9h30	**4e D**
10h	**4e E**
10h30	**4e F**
11h	**4e G**
11h30	**4e H**

Troisième	
Lundi 1er septembre 2025	
13h	**3e A**
13h30	**3e B**
14h	**3e C**
14h30	**3e D**
15h	**3e E**
15h30	**3e F**
16h	**3e G**
16h30	**3e H**

Cinquième	
Mercredi 3 septembre 2025	
8h15	**5e A**
8h45	**5e B**
9h15	**5e C**
9h45	**5e D**
10h15	**5e E**
10h45	**5e F**
11h15	**5e G**
11h45	**5e H**

2.3. Collège - CAHIER D'EXERCICES

Des cahiers d'exercices seront utilisés par les professeurs, en complément des manuels remis en début d'année.

Afin de simplifier les achats de l'été, de garantir que tous les élèves disposent de ces cahiers dès le début d'année et de proposer un tarif préférentiel, ces cahiers d'exercices seront achetés par l'établissement et remis à la rentrée scolaire.

Niveau 6e	Niveau 5e	Niveau 4e	Niveau 3e
Français Mathématiques E.M.C	Français Mathématiques LV2	LV2	Français S.V.T. LV2

💰 **Merci de régler la somme correspondante au niveau de votre enfant via EcoleDirecte** (depuis le compte parent cliquer sur l'onglet « paiements en ligne ») **entre le 15 juillet et le 29 août 2025.**

- **Niveau 6e : 18,50 €** (au lieu de 22,60 €)
- **Niveau 5e : 21,50 €** (au lieu de 23,25 €)
- **Niveau 4e : 8,60 €** (au lieu de 9,40 €)
- **Niveau 3e : 20 €** (au lieu de 22,80 €)

2.4. Collège - Niveau 6e - ANNÉE DE CATÉCHÈSE 2025-2026

Toutes les semaines, une séance de formation humaine et spirituelle sera proposée aux élèves de 6e dans le cadre de la Pastorale du collège.

L'année de 6e est une période charnière dans la vie des jeunes. C'est aussi une année favorable pour prendre déjà des engagements et continuer à progresser dans la vie spirituelle. Ainsi, tous les ans, environ 150 jeunes du Loquidy font leur Profession de Foi à la fin de l'année scolaire.

Baptisés souvent dès leur plus jeune âge, les chrétiens ne gardent aucun souvenir de cette célébration qu'ils considèrent pourtant comme une « deuxième naissance » puisqu'elle fait d'eux des fils et des filles de Dieu dans la foi. C'est pourquoi l'Eglise propose à ceux qui le souhaitent de renouveler ce « oui » du jour de leur baptême. La Profession de Foi n'est absolument pas un deuxième baptême, ni même un sacrement mais elle a pour objectif de nous rappeler que nous partageons la même foi, celle de l'Eglise, résumée dans le Credo.
Pour se préparer, les jeunes désirant faire leur Profession de Foi vont suivre un parcours catéchétique plus approfondi puis vivre un temps de retraite, à La Roche du Theil (Bains-sur-Oust).
La cérémonie de Profession de Foi aura lieu le samedi 6 juin 2026, au Loquidy.
Les inscriptions définitives seront réalisées en janvier 2026. Nous vous solliciterons à cette occasion pour récupérer le certificat de baptême de votre enfant.
Afin de faciliter l'organisation, merci de remplir le coupon-réponse.

✂ **A compléter : Coupon réponse - Année de catéchèse 2025-2026 - Niveau 6e :**
À retourner au professeur principal pour le mardi 2 septembre 2025

2.5. Collège - Niveau 6e - JOURNÉE D'INTÉGRATION 6e

Vendredi 5 septembre 2025

Cette journée sera consacrée à l'intégration des élèves de 6e et à la découverte du Loquidy.

La journée débutera à 9h10. Il ne sera pas utile d'apporter son cartable ; un simple sac à dos, le carnet de liaison, une trousse et le cahier de textes suffiront.

Le midi, un pique-nique sera fourni par l'établissement pour tous les élèves, externes et demi-pensionnaires.

2.6. Collège - Niveau 4e - JOURNÉE D'INTÉGRATION 4e

Les après-midi du **mardi 16 septembre** (pour 4 classes) et **mardi 23 septembre 2025** (pour 4 autres classes) seront consacrées au lancement de l'année pour les élèves de 4e.
Au cours de cette demi-journée, vos enfants se découvriront mutuellement en vivant un moment de convivialité en extérieur à la base de loisirs de Port-Barbe (située à La Chapelle sur Erdre).
La présence de chacun est, bien entendu, obligatoire.

Déroulement de la journée :

Matinée au Loquidy

- 8h15-11h15 : Cours selon l'emploi du temps habituel.
- 11h15 : Déjeuner au restaurant scolaire pour les demi-pensionnaires / départ pour les externes.
- 12h45 : Rendez-vous sur la cour du Loquidy.

Après-midi à Port-Barbe jusqu'à 17h30

- 13h : Départ du Loquidy en tramway (se munir d'un titre de transport individuel).
- 14h-17h : Activités sportives et ludiques en équipes et challenge entre les groupes (prévoir une tenue de sport + une tenue de rechange, une casquette et de la crème solaire en fonction de la météo, ainsi qu'une gourde d'eau).

Participation financière :

- Le coût de la journée s'élève à 6,5 € par enfant.
- Le paiement s'effectuera en ligne via le portail EcoleDirecte, en sélectionnant l'activité « journée d'intégration des 4e ».

✂ **A compléter : Coupon réponse - Journée d'intégration des 4e :**
À retourner au professeur principal pour le lundi 1er septembre 2025

2.7. Collège - Niveau 4e - FORMATION BREVET DE SECOURISME

Dans le cadre du Socle commun de connaissances, de compétences et de culture en collège (en lien avec les Parcours « Citoyen » et « Santé »), le ministère de l'Education Nationale préconise notamment que tout collégien reçoive au cours de son cursus une formation au secourisme (PSC), attestée par la délivrance d'un diplôme officiel.

Poursuivant un dispositif déjà développé depuis près de quinze ans, nous souhaitons donc proposer une formation aux gestes de premiers secours à l'ensemble des élèves de 4e, afin qu'ils abordent sereinement la classe de 3e, en possession de cette attestation.

Soucieux de limiter l'impact financier pour les familles du Loquidy, l'établissement a lancé un plan de formation au monitorat, afin que des enseignants soient habilités pour dispenser ces gestes à nos élèves. Quatre professeurs interviendront ainsi chaque semaine.

Ces formations, d'une durée de 8h, seront donc proposées tout au long de cette année au Loquidy.

Ce dispositif sera complété, si nécessaire, par l'intervention de l'association UDPS 44 (Union Départementale des Premiers Secours), en juin 2026.

Le coût par élève s'élèvera à 22 €, chaque famille étant invitée à effectuer le paiement en ligne pour le lundi 1er septembre, via le portail EcoleDirecte, en sélectionnant l'activité « Secourisme ».

✂ **A compléter : Coupon réponse - Formation Brevet de Secourisme 4e :**
À retourner au professeur principal pour le lundi 1er septembre 2025

2.8. Collège - Niveau 4e & 3e - ATELIER THÉÂTRE

Chaque année, des cours de théâtre encadrés par un comédien formateur sont proposés aux élèves de 4e et de 3e. Devant les inscriptions de plus en plus nombreuses ces dernières années, nous vous proposons désormais deux cours au choix :

- le mercredi après-midi de 14h à 15h30.
- le vendredi soir de 17h15 à 18h45.

Un seul cours le vendredi soir s'il y a moins de 15 inscriptions.

Inscriptions :

- Les cours débuteront le **mercredi 17 septembre et le vendredi 19 septembre 2025.**
- Ces deux premiers cours sont des cours d'essai gratuits qui n'engagent pas les élèves.
- Renseignements et inscriptions : au 06.62.29.90.15 auprès de Nicolas Gellereau - simuletsingulis@gmail.com

Coût de l'inscription :

- **215 € pour l'année**
- Le règlement vous sera demandé avec la fiche d'inscription définitive distribuée à l'issue du premier cours.
- Des facilités de paiement sont possibles.

✂ **A compléter : Coupon réponse - Fiche de préinscriptions Atelier Théâtre :**
À retourner à l'Accueil du Loquidy pour le lundi 1er septembre 2025